

Les rongeurs de l'Afrique Sahélo-soudanienne : Exemple de fiche espèce

Gerbillus tarabuli

Thomas, 1902

Gerbille de Lybie

Taxonomie

Caryotype à $2n = 40$, $NFa = 74$ (Lay 1983, Granjon et al. 1999). Inclut le taxon *tibesti*, décrit du Tchad comme une sous-espèce de *Gerbillus pyramidum* (Setzer & Ranck 1971).

Description

Gerbille de grande taille, à pelage dorsal de couleur sable à brun-orangé clair, plus clair sur les flancs. Pelage ventral blanchâtre à blanc pur, avec une ligne de démarcation plus ou moins nette entre flancs et ventre. Taches pré-orbitaires, supra-orbitaires et post-auriculaires blanches. Pieds et mains blancs. Pieds longs à soles plantaires couvertes de poils de longueur variable suivant les individus et les populations. Queue longue (125-140% de TC), terminée par un pinceau de poils sombres généralement bien marqué. Mamelles : 2 + 2 : 8.

Espèce jumelle : *Gerbillus pyramidum*, un peu plus grande, avec un pied plus long et plus robuste ; $2n = 38$.

Espèces similaires : *Gerbillus nigeriae*, plus petite, avec un pied plus petit ; $2n = 62-74$. *Gerbillus gerbillus*, plus petite, avec un pelage généralement plus clair, et un pied plus fin à sole plus poilue ; $2n = 42/43$.

Ecologie

Psammophile, mais capable d'occuper une large gamme d'habitats naturels à anthropisés sur substrat sableux: dunes, plaines sablo-limoneuses, bords d'oued, champs et friches, jardins, enclos à bétail, habitations... En Mauritanie, abondante dans les dunes fixées et les plaines sablo-argileuses caractérisées par l'association *Capparis-Panicum* de l'Azzefal (Klein et al., 1975). Au Mali et au Niger, fréquente dans les zones sableuses à *Acacia* spp. ou *Prosopis africana*. Nocturne et terrestre, occupe un terrier peu profond (15-25cm de profondeur) mais assez complexe, dont les entrées sont fermées par du sable pendant la journée (Petter 1961). Probablement granivore en majorité. Moins mobile que *Gerbillus nanus* ou *Gerbillus gerbillus* dans une zone de sympatrie en Mauritanie : distance moyenne entre captures successives de 7,5m et distance maximale entre captures de 30m au cours d'une période de 4 jours de piégeage (Cosson et al. 1997). Comportement de retour au gîte observé chez 69% des individus relâchés à 1000m de leur terrier ($n = 13$) et 40% de ceux relâchés à 2000m ($n = 5$; Mermod 1970).

Reproduction et abondance

Principale période de reproduction entre avril et novembre, et repos sexuel en janvier-février, sur la côte mauritanienne ; nombre moyen d'embryons par femelle entre 3 et 6 (Klein et al. 1975).

Nombre moyen d'embryons par femelle sur notre zone : 4,1 (2 - 6; $n = 29$).

Densités variant entre 0,2 et 2 individus / ha au cours de l'année (Klein et al. 1975) et taux de captures variant de 3 à 5,3 individus / 100 nuit.pièges en mars 1995 (Granjon et al. 1997), sur le littoral mauritanien. Représente 20 à 30% des rongeurs consommés par la chouette effraie dans le nord du Sénégal (Thiam 2007) et 10 individus sur 210 proies en Mauritanie (Granjon et al. 2002b).

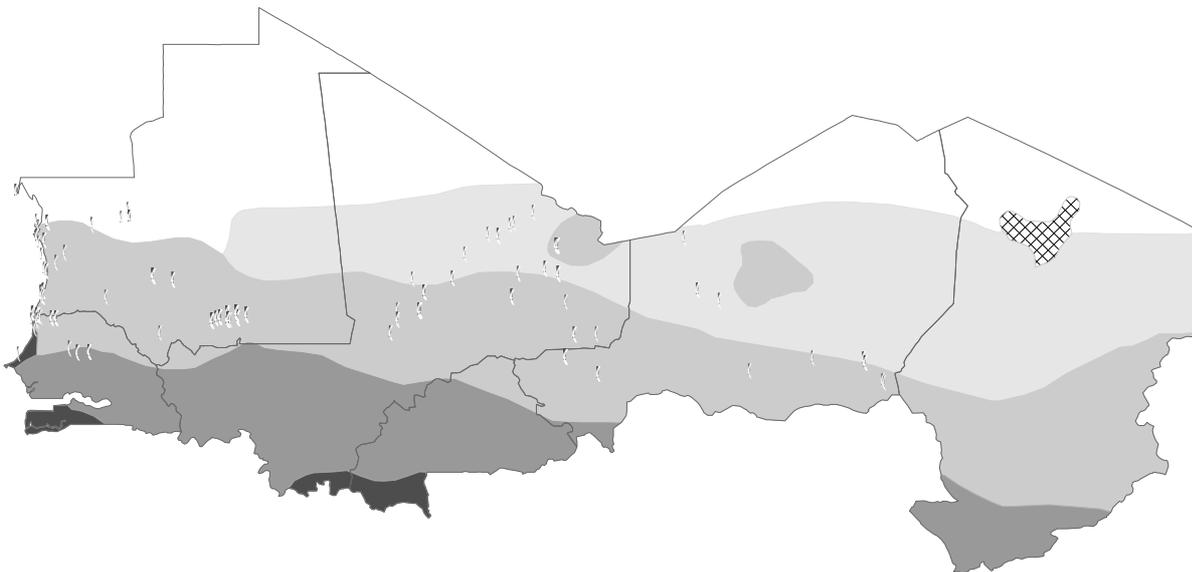
Biométrie

Dimorphisme sexuel sur LTC (test t, $p < 0,01$) et Pp (test t, $p < 0,05$). Limite juvénile – adulte : 19g / 87mm

Femelles					Mâles					
Pds	LTC	LQ	Or	Pp		Pds	LTC	LQ	Or	Pp
27,4	98,1	131,5	13,8	27,3	Moyenne	28,4	100,7	131,9	14,0	27,7
5,8	7,1	8,8	0,9	1,4	Ecart-type	6,3	6,9	9,2	1,0	1,4
180	109	85	108	104	N	174	122	89	122	105
19	84	107	12	25	Min	19	85	115	12	25
46	117	154	16	31	Max	48	116	155	16,5	31

Distribution

Largement distribuée dans tout le nord de l'Afrique, du Maroc à la Lybie, et de la Mauritanie au Tchad. Arrivée récente au Sénégal interprétée comme une extension de distribution vers le sud, liée à la désertification (Duplantier et al. 1991).



Divers

Proie de la chouette effraie en Mauritanie (Granjon et al. 2002b) et au Sénégal (Thiam 2007). Héberge probablement plusieurs espèces de puces, dont *Echidnophaga gallinacea*, *Pulex irritans*, *Xenopsylla ramesis* et *Synosterus cleopatrae*, listées de *G. pyramidum* du Sahara Occidental (Riggenbach, in Klein et al. 1975) avant la révision de Granjon et al. (1999).